

مديرية التكوين في الدكتوراه والبحث العلمي والتطوير التكنولوجي والابتكار وترقية المقاولاتية
Direction Chargée de la Formation Doctorale, de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique, de
l'Innovation et de la Promotion de l'Entrepreneuriat

Annexe 2

Rapport sur la publication, son environnement et son adéquation avec la thèse

Année universitaire :

Etablissement universitaire :

Département :

1) Données d'identification du doctorant :

Nom : Prénom :

Intitulé du sujet de Doctorat/Intitulé de la thèse :

2) Données d'identification du Directeur de thèse

Nom :

Prénom :

3) Identification de la publication :

Intitulé de la Revue :

ISSN : EISSN :

Url de la revue/article :

Catégorisation de la revue¹ :

Indexation de la revue :

Pérennité de la revue :

Politique de publication de la revue² :

¹ Revues exclusivement appartenant à la catégorie A sans aucune restriction et B non payante (selon les critères de DGRSDT). Pour le domaine du SHS, revues appartenant à la catégorie A et B ou C (revues nationales) selon les critères de la commission de validation des revues scientifiques du (DGRSDT). Les revues de catégorie A et B doivent avoir des mesures de visibilité selon la catégorisation de la commission de validation des revues scientifiques (DGRSDT)

² Les revues prédatrices publiées périodiquement par la commission de validation des revues scientifiques ne sont pas acceptées.



مديرية التكوين في الدكتوراه والبحث العلمي والتطوير التكنولوجي والابتكار وترقية المقاولاتية

Direction Chargée de la Formation Doctorale, de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique, de
l'Innovation et de la Promotion de l'Entrepreneuriat

Intitulé de la Publication :

.....
.....
.....

Position parmi les auteurs³:

.....
.....

4) Adéquation de la publication avec la
thèse :

.....
.....
.....
.....

Directeur de thèse (Date et signature)

³Le doctorant doit figurer en première position, à l'exception des domaines qui adoptent l'ordre alphabétique. L'affiliation du laboratoire et de l'établissement d'enseignement d'inscription dans la thèse doit figurer dans l'article publié par le doctorant.

